

COMpte RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 2 AVRIL 2021

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Karine CORNIER, Pierre-Yves DOUILLET, Lise GOUVIER, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE, Fabien MOUGEOLLE, Dominique RAMBOZ, Fabienne PERNOT, Nelly GAVAND

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Lise GOUVIER

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 12 mars 2021.

VOTE DES TAXES LOCALES

La taxe d'habitation étant supprimée, l'État attribut la part départementale de la taxe foncière (bâti) de 24.36% aux communes.

A l'unanimité les taux des taxes locales restent inchangés, à savoir :

Taxe foncière bâtie	35.01% (10.65 + 24.36)
Taxe foncière non bâtie	27.94%

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Madame le Maire sort de la pièce. Nelly GAVAND reprend la présidence de la séance.

Le compte administratif est accepté à l'unanimité comme suit :

<i>Fonctionnement dépenses</i> : 147 483.72€	<i>Fonctionnement recettes</i> : 216 034.44€
<i>Investissements dépenses</i> : 127 460.79€	<i>Investissements recettes</i> : 146 893.07€

VOTE DU BUDGET 2020

Le budget 2021 est accepté, à l'unanimité, équilibré, en dépenses et recettes comme suit :

<i>Fonctionnement</i> : 235 150.72€	<i>Investissement</i> : 545 600.28€
-------------------------------------	-------------------------------------

RAPPORT DES COMMISSIONS :

- ❖ VOIRIE : un devis pour la route du moulin de pierre à été demandé à FCBE. D'autres devis seront demandés.
- ❖ Le conseil réfléchit à la possibilité d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h sur l'ensemble du village. Une demande du cout des horloges sera faite.
- ❖ L'entretien des espaces verts sera fait par Agathe paysage.

- ❖ Le prêt pour la restauration du bâtiment mairie est validé à la banque populaire à l'unanimité.
- ❖ SIVOS : le vote du budget a eu lieu
- ❖ SICTOM : le vote du budget a eu lieu

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ La suite de la visite des communaux se déroulera le 24 avril. Le rendez vous est fixé à 9h en mairie.

Séance levée à 22h48.

Le Maire,

